

LA MÈRE D'UN ENFANT TRISOMIQUE REAGIT A L'AVIS DU CSA : « UN ENORME COUP DE POING DANS LE VENTRE »

Suite à l'avis négatif du CSA à propos de la campagne « Chère Future Maman » diffusée sur plusieurs chaînes télévisées, la mère d'un nouveau né atteint de trisomie 21 vient de contacter la Fondation Jérôme Lejeune. Elle témoigne de la violence avec laquelle elle a perçu cette décision.

Véronique, **maman d'un bébé atteint de trisomie 21**, a vécu sa grossesse en même temps que la diffusion de la campagne « *Chère Future Maman* ». Face à l'avis du CSA qui dénonce l'« *ambiguïté* » de cette vidéo, cette mère de famille déplore le **manque de liberté d'expression** et le risque d'**atténuer la portée d'un message accueillant** vis-à-vis des enfants trisomiques.

Vous trouverez le **témoignage de cette maman sur le site de la Fondation Jérôme Lejeune** ou en cliquant [ici](#).

Pour rappel, la vidéo « *Chère Future Maman* » vise à **rassurer une femme enceinte sur l'avenir et le bonheur possible de son enfant atteint de trisomie 21**. La finalité de cette campagne est de **lutter contre la discrimination et la stigmatisation** dont sont victimes les personnes handicapées, et d'encourager leur insertion dans la société.

La Fondation Jérôme Lejeune **encourage les téléspectateurs à remercier les chaînes TF1, M6, D8 et Canal+** qui ont relayé la campagne « *Chère Future Maman* » en mars dernier.

Le communiqué de presse de la Fondation répondant à l'avis du CSA est disponible [ici](#).

